



ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE –

Département de l'Aude - Commune de GINESTAS

Révision Allégée du PLU

Synthèse des avis PPA

Version	Date	Objet	Rédaction	Validation
1	Mars 2021	Création	JA	AFT



Table des matières

PREAMBULE	2
1. TABLEAU DE SYNTHESE DES AVIS.....	2
2. ZOOM SUR LE CONTENU DES AVIS.....	3
2.1. AVIS UDAP.....	3



PREAMBULE

La présente note a pour objet de dresser la liste de l'ensemble des avis PPA rendus dans le cadre de la révision allégée du PLU de Ginestas et de venir apporter les éléments en réponse.

Cette note sera jointe au dossier d'enquête publique afin d'apporter les éclairages nécessaires à la population sur la suite que l'autorité compétente envisage de donner aux avis émis par les PPA.

1. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AVIS

PPA	DATE	NATURE DE L'AVIS
UDAP	15/02/2021	Avis favorable : => Projet situé en dehors du périmètre des abords délimité de l'ancienne Eglise Notre Dame des Vals => Une attention particulière devra être portée pour l'intégration du giratoire aux paysages ruraux et une compensation devra être proposée concernant la réduction de l'EBC
ARS	05/02/2021	Aucune observation
Conseil Départemental Service Aménagement	10/02/2021	Avis favorable
CMA	19/02/2021	Aucune observation
MRAE	09/02/2021	Dispense d'évaluation environnementale
Commune St Nazaire	24/02/2020	Avis favorable
Commune de Bize Minervois	25/02/2021	Aucune observation
Chambre d'agriculture	26/02/2021	Aucune observation

Remarque: seuls les avis avec « réserve » donnent lieu à des éléments en réponse de l'autorité compétente pour mener la procédure de modification du PLU.

2.ZOOM SUR LE CONTENU DES AVIS

2.1. AVIS UDAP

X Sur l'intégration paysagère et la compensation liée à la réduction de l'EBC

L'UDAP recommande de veiller à l'intégration du giratoire aux paysages ruraux et de proposer une compensation à la réduction de l'emprise de l'EBC.

- ⇒ Réponse : La Mairie précise qu'un projet de plantation de 200 oliviers face à la Cave Coopérative est en cours. Cela permettra de venir compenser la réduction de l'EBC nécessaire à la réalisation du projet de giratoire. Par ailleurs, c'est au Département qu'il conviendra de veiller à l'intégration paysagère en phase opérationnelle.